



67^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, Conférence de haut niveau Central Emergency Response Fund, High Level Conference

New York, le 11 décembre 2012

Déclaration suisse

Madame la Sous-Secrétaire générale,

Premièrement, la Suisse souhaite réitérer son appui au CERF qu'elle soutient depuis sa création en 2006. Si nous avons maintenu notre contribution au même niveau ces dernières années, nous sommes satisfaits de pouvoir annoncer que la Suisse augmentera sa contribution volontaire 2013 de 1,5 millions de francs suisses par rapport à 2012. Celle-ci se montera ainsi à 7 millions de francs suisses.

Deuxièmement, nous saluons l'impact du CERF en 2012 que ce soit dans le cadre de la réponse rapide où plus de 300 millions de dollars ont été alloués dans environ 75 crises, ainsi que dans le cadre des opérations humanitaires sous-financées, où environ 158 millions de dollars ont été alloués dans 21 pays. Nous notons particulièrement le rôle important que joue le CERF en Afrique de l'ouest et du centre, dans les pays du Sahel et dans la corne de l'Afrique. De manière générale, le CERF continue donc de remplir ses objectifs et nous nous en félicitons.

Troisièmement, nous saluons les efforts consentis pour assurer une réponse rapide et prévisible aux crises humanitaires. Nous encourageons le CERF à continuer d'améliorer son fonctionnement afin que ses ressources soient utilisées de la manière la plus efficace et transparente possible. Nous souhaitons également souligner l'importance d'accélérer l'attribution des fonds aux partenaires de mise en œuvre par les agences des Nations Unies.

Enfin, nous constatons que les contributions volontaires reçues par le CERF depuis 2009 sont en légères hausses, ce qui est appréciable au vu de la situation financière internationale. Les

subventions de donateurs privés restent toutefois marginales. La collaboration entre les agences des Nations Unies et le secteur privé constitue pourtant un moyen supplémentaire reconnu pour sauver des vies et alléger les souffrances. La Suisse soutient une telle collaboration pour autant que certaines règles et standards éthiques soient remplis. Le respect des principes humanitaires, qui représentent l'élément central et essentiel de l'action humanitaire, constitue ainsi une condition *sine qua non* au développement de ce type de collaboration.

Je vous remercie Madame la Sous-Secrétaire générale.

Unofficial translation

Madam Under-Secretary-General,

First, Switzerland wishes to reiterate its support for the CERF, which it has supported steadily since its creation in 2006. Having maintained our contribution at the same level in recent years, we are now pleased to be able to announce that Switzerland will be increasing its 2013 voluntary contribution by 1.5 million Swiss francs over that of 2012. Our contribution this coming year will amount to 7 million Swiss francs.

Secondly, we salute the impact of the CERF in 2012, which dispersed more than \$300 million for rapid response projects in approximately 72 crises and allocated another some \$158 million for underfunded humanitarian operations in 21 countries. We note the important role played by the CERF particularly in West and Central Africa, in the Sahel region and in the Horn of Africa. Thus, overall, the CERF continues to fulfil its objectives, which Switzerland notes with pleasure.

Third, we welcome the efforts undertaken to ensure a rapid and predictable response to humanitarian crises. We encourage the CERF to continue to improve its methods so that its resources are used as efficiently and transparently as possible. We would also like to stress the importance of accelerating the allocation of funds to implementation partners by United Nations agencies.

Finally, we note that the voluntary contributions received by the CERF since 2009 have slightly risen, which is notable, in view of the international financial situation. Grants from private donors, however, continue to be marginal. Collaboration between United Nations agencies and the private sector is, nevertheless, recognized as an important additional means of saving lives and alleviating suffering. Switzerland supports such collaboration, provided that certain rules and ethical standards are maintained. Respect for humanitarian principles, which is the central and most essential element of humanitarian action, thus constitutes a *sine qua non* for developing this type of collaboration.

Thank you, Madam Under-Secretary-General.